



Déclaration Liminaire
CAPL N° 2 du 05 juillet 2013

Madame la Présidente,

La situation des emplois à la DGFIP est catastrophique : 1 200 postes de contrôleurs ne sont pas pourvus, toutes filières confondues. Un grand nombre de départs en retraite est d'ores et déjà prévisible, ce déficit va donc s'aggraver.

L'administration justifie le blocage des mutations des agents de la DGFIP par la nécessité de répartir la pénurie d'effectif. C'est de sa responsabilité !

Ainsi pour la CAPN des contrôleurs, la Direction Générale n'a pas jugé utile de prononcer la totalité des mouvements possibles, laissant ainsi un trop grand nombre de collègues loin d'une résidence désirée, et pourtant accessible car en sous-effectif !

De ce fait, les agents des Finances Publiques subissent la double peine : Leurs conditions de travail sont insoutenables du fait des nombreux postes non pourvus !

L'administration ne donne pas satisfaction aux mutations sur des postes vacants !

Cette attitude de la Direction Générale est inadmissible, irresponsable et inefficace. Les agents des Finances Publiques souffrent déjà quotidiennement et ne doivent pas être les otages d'une politique de recrutement au rabais. Les propositions de la CGT sont claires :

- la Direction Générale doit pourvoir à toutes les vacances d'emplois dès lors qu'il existe des demandes de mutations sur ces postes.
- la Direction Générale doit procéder immédiatement au recrutement des contrôleurs des Finances Publiques.

Cette année encore, le département du Pas de Calais a payé au nom de l'austérité un lourd tribut en matière d'emplois.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la CAPL de mutation catégorie B de la filière Gestion Publique et les chiffres des demandes satisfaites ne présagent rien de bon pour l'avenir de nos missions.

Sur 38 demandes formulées seules 15 demandes ont obtenu satisfaction, 3 postes n'ont pas trouvé preneurs.

Les élus CGT Finances Publiques se prononceront donc contre ce mouvement local et non contre les agents concernés.

Le titulaire élu et l'expert de la CGT Finances Publiques du Pas de Calais.

Yannick COCHEZ

René QUIDE